



Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités

CONCOURS EXTERNE ET INTERNE POUR LE RECRUTEMENT DES INSPECTEURS DU TRAVAIL

Année 2024

Jeudi 13 juin 2024

9h00 à 13h00 (horaires de métropole)

ECONOMIE DE L'ENTREPRISE, POLITIQUES DE L'EMPLOI ET POLITIQUES SOCIALES

EPREUVE 3 :

Au choix du candidat, effectué au moment de son inscription, une composition portant sur un ou plusieurs sujets d'économie de l'entreprise, politiques de l'emploi et politiques sociales. Un dossier comportant 10 pages maximum est mis à disposition des candidats. La composition fait appel à des connaissances personnelles. Elle permet d'évaluer les connaissances, les qualités d'analyse et les qualités rédactionnelles (durée : quatre heures ; coefficient 3).

IMPORTANT : dès la remise du sujet, les candidats sont priés de vérifier la numérotation et le nombre de pages du dossier documentaire. Ce dossier comporte 8 documents et 10 pages.

Sujet :

Le libre-échange est-il préférable au protectionnisme ?

Documents joints :

Document 1 : Article de La Tribune : « L'UE à l'heure du choix face au retour du protectionnisme et du chacun pour soi » de Marc Guyot et Radu Vranceanu - 13 février 2023	Pages 1 à 2
Document 2 : Extrait d'un article de Finances & Développement : « Éviter le protectionnisme » de Christian Henn et Brad McDonald du FMI - mars 2010	Page 3
Document 3 : Extrait d'un article du site Internet Alternatives économiques : « Qui sont les gagnants et les perdants du commerce mondial ? » de Jacques ADDA - 4 janvier 2019.	Page 3
Document 4 : Article du site Internet Iconomix : « Les accords de libre-échange : pour ou contre ? » de Rachel Cordonier - 11 novembre 2016	Page 4

Document 5 : Communiqué de presse : « Protectionnisme : une guerre commerciale mondiale est très peu probable », Source : Euler Hermes - Paris 2018	Page 5 à 6
Document 6 : Fiches sur l'Europe : « Pourquoi un marché unique ? », Centre d'information sur l'Europe, 12 juin 2001	Page 7
Document 7 : Extrait d'un article de Studyrama : « Comprendre la mondialisation » de Vincent Baudrand et Gérard-Marie Henry - 2006	Page 8
Document 8 : Article du quotidien Les échos : « La nouvelle théorie du commerce international » - 8 mars 2004	Page 9 à 10

La Tribune, 13 Févr 2023 : L'UE à l'heure du choix face au retour du protectionnisme et du chacun pour soi (Marc Guyot et Radu Vranceanu)

La pandémie a amplifié la tendance protectionniste à travers le monde qui s'était déjà affichée durant la présidence de Donald Trump. Ce repli sur soi est exacerbé par la concurrence industrielle que se livrent Etats-Unis et Chine à coup de subventions pour accélérer la transition énergétique. Avec le risque que l'Union européenne en fasse les frais, selon les choix qu'elle fera.

1. Face aux tensions mondiales, le protectionnisme est de retour

Pendant de longues années, les échanges internationaux de biens et services ont augmenté à un rythme supérieur à la croissance du PIB mondial, signe d'une intégration croissante des économies nationales. Le principe de bon sens selon lequel chacun se spécialise dans ce qu'il fait de mieux et l'échange contre ce qu'il ne fait plus a amené l'amélioration de la prospérité de tous les pays et contribué à la baisse considérable de la pauvreté planétaire. Outre la spécialisation, l'accroissement de la pression concurrentielle due à la globalisation a fait fortement baisser les prix, dynamisant l'innovation et augmentant fortement les gains des consommateurs en termes de pouvoir d'achat. Au-delà de l'économie, cette évolution favorable des échanges a habitué les peuples à se regarder comme membre d'une même communauté-monde où il est dans l'intérêt de tous de collaborer, plutôt que de s'affronter.

Le Covid-19 a mis un coup d'arrêt net à cette évolution en mettant en évidence les inconvénients d'être dépendant d'autres pays lorsqu'un choc externe interrompait les échanges. Pendant la crise du Covid-19, des situations extrêmes ont conduit à des non-respects de contrats commerciaux face à la priorité donnée aux intérêts nationaux par les pays producteurs de denrées rares (masques, respirateurs, composants électroniques mais aussi vaccins efficaces).

La guerre en Ukraine a constitué une autre douche froide. Le choix purement économique du gaz le moins cher a généré un manque de diversification des sources d'approvisionnement qui ont posé des difficultés significatives aux entreprises industrielles européennes lorsque la Russie a fermé le robinet.

La guerre en Ukraine et l'émergence de l'impérialisme de la Chine a rappelé qu'il était dangereux de dépendre économiquement de pays à régime politique autocratique. Il est également apparu que la concentration géographique représente un risque majeur, longtemps sous-estimé. Ainsi, la tendance actuelle est plutôt au repli sur soi, la défiance remplace la confiance, et le « consommer national » remplace le « consommer le meilleur ».

2. Le nouveau protectionnisme américain

Le retour du protectionnisme aux Etats-Unis initié par le président Donald Trump a mis également un coup d'arrêt à la globalisation. En 2018, Donald Trump avait activé divers tarifs douaniers pour donner une bouffée d'oxygène aux industries affaiblies par les importations provenant du reste du monde, tout en ciblant la Chine en priorité.

L'administration Biden a maintenu ces tarifs élevés et a mis un tour de vis agressif depuis 2022 avec la mise en place d'une politique industrielle à l'ancienne.

L'Inflation Reduction Act (2022) est un méga-programme de subventions et exonérations fiscales, à hauteur de quasi 400 milliards de dollars sur 10 ans, pour les industries engagées dans la transition énergétique. Les subventions peuvent avoir un effet de levier puissant et attirer de nombreux investissements privés américains et internationaux dans ces secteurs. Le décret favorise les entreprises installées sur le territoire américain. Par exemple, l'achat d'une voiture électrique est éligible à une subvention de 7.500 dollars par ménage à condition que le véhicule soit fabriqué dans les pays du NAFTA (Etats-Unis, Canada, Mexique). Indépendamment de la moindre efficacité sur le climat d'une politique de subventions comparée à une taxe carbone, cette politique va réorienter des investissements vers les Etats-Unis au détriment notamment de l'Europe. Si une entreprise internationale souhaite développer une solution de production d'hydrogène vert, le programme américain va rendre le projet plus rentable s'il est lancé aux Etats-Unis comparé à l'Europe. C'est par exemple le cas de la société australienne Fortescue qui constate la perte de l'attractivité de l'Union européenne face aux aides américaines.

Le *CHIPS and Science Act* (2022) est un programme de plus de 280 milliards de dollars, dont un peu plus de 50 milliards de dollars ciblent la construction d'une industrie de production de microprocesseurs avancés aux États-Unis. A ce jour, les composants avancés (circuits inférieurs à 10 nm) sont exclusivement produits en Asie (90% à Taiwan et 10% en Corée du Sud), alors que les États-Unis et l'Europe sont bien positionnés dans le design de ces composants. La relocalisation de la production sur le territoire national répond à trois objectifs : indépendance dans les industries clés du futur qui s'appuient sur ces composants, indépendance dans la production d'armement, freiner la montée en régime de la Chine dans ces secteurs.

En complément, en octobre 2022, les États-Unis ont imposé un contrôle strict des exportations de microcomposants vers la Chine, pour ralentir leur apprentissage industriel dans l'intelligence artificielle et les super-ordinateurs, et, par ricochet, dans la mise au point de systèmes d'armes avancés.

3. Que peut faire l'UE ?

Ce « coming out » assumé de l'interventionnisme économique américain, en réponse au protectionnisme notoire et de longue date de la Chine, interroge sur le possible affranchissement de l'Union européenne (UE) par rapport à ses idéaux de libre-échange. L'UE n'est pas complètement naïve en la matière. En 2013, l'UE a pris des mesures anti-dumping contre les panneaux solaires fabriqués en Chine. En 2020, l'UE a adopté un cadre légal qui permet aux pays membres d'évaluer et éventuellement de bloquer un investissement étranger hostile dans une industrie stratégique. Dans ce contexte, en novembre 2022, en s'appuyant sur la loi nationale, le gouvernement allemand a bloqué le rachat de Elmos, producteur de composants, par une entreprise chinoise. En revanche, en 2016, le groupe chinois Midea a pu acheter Kuka, un fleuron de la robotique allemande, ce qui, avec le recul, apparaît comme une erreur.

En 2023, l'heure est au calibrage de la réplique européenne face aux tensions entre les États-Unis et la Chine sur le secteur de la haute technologie, de l'interventionnisme américain dans les industries vertes et de l'interventionnisme opaque chinois dans nombre de secteurs.

Pour réagir au programme de subventions américaines des industries vertes, l'UE envisage d'affecter des fonds européens aux technologies propres et permettre l'empilage de plusieurs types d'abattements fiscaux pour compenser le niveau des incitations fiscales américaines. A court terme, si l'UE choisit de ne pas répondre à l'agression économique américaine, elle se trouvera dépouillée de capitaux dans ces secteurs, et prendra du retard. Si elle choisit de répondre en s'alignant et en menant une politique similaire, elle conservera ses capitaux et ses firmes mais les ressources de l'UE seront réorientées vers cette politique au détriment d'autres choix, sans garantie d'efficacité dans la poursuite de l'objectif zéro-carbone.

L'heure est également à la réflexion face au succès de la politique interventionniste chinoise dans l'industrie solaire, dans les voitures électriques et dans les batteries au lithium. Les solutions à adopter ne sont pas évidentes, en raison des divergences d'intérêt entre les pays. Pour l'Allemagne, la Chine est un client essentiel pour son industrie de machines à haute valeur ajoutée qu'il ne faut pas trop froisser, alors que pour d'autres pays comme la France, la Chine est plutôt un fournisseur dont il faudrait être moins dépendant. En revanche, la France désindustrialisée offre moins de cibles stratégiques comparée à l'Allemagne.

A plus long terme, il y a un risque d'escalade et de retour généralisé de tous les pays au protectionnisme basique et à la politique industrielle menée à coups de subventions, au détriment de l'ouverture des échanges, de la coopération, et de l'efficacité productive. La globalisation libérale comme celle que la planète a connue ces 50 dernières années a assuré la prospérité collective mais n'a pas conduit tous les pays devenus plus prospères vers la démocratie. En revanche, le retour du protectionnisme non seulement va fortement éroder la prospérité collective, mais surtout aura pour effet de consolider les pays autocratiques et la mainmise de leurs dirigeants sur leurs peuples, avec des perspectives très inquiétantes pour l'avenir de l'humanité.

DOCUMENT 2

Finances & Développement, FMI, mars 2010, pp. 20-23 « Éviter le protectionnisme », Christian Henn et Brad McDonald

Les récessions et leurs conséquences font le lit du protectionnisme.

Quand la production baisse et que le chômage augmente, l'idée que les échanges avec l'étranger y sont pour quelque chose est séduisante. La tentation grandit d'exporter le chômage en bloquant les importations et en subventionnant les industries nationales, même si de telles mesures sont manifestement contre-productives. La Crise de 1929 a engendré des mesures ultraprotectionnistes qui ont aggravé le chaos économique et social aux quatre coins du monde. [...] En 1929, le Congrès américain avait commencé à réfléchir à une augmentation substantielle des droits de douane avant même le krach boursier. En juin 1930, malgré les protestations de nombreux économistes, la loi Smoot-Hawley relative aux droits de douane a été promulguée, nourrissant un profond ressentiment dans les autres pays et déclenchant quelques mesures de représailles. [...] L'année 1931 a vu une détérioration de plus en plus rapide du commerce international et une course folle pour protéger les marchés intérieurs et les balances des paiements. De grands pays ont procédé à de fortes dévaluations, imposé des restrictions de change, ou encore largement relevé les droits à l'importation et contingenté les importations. [...] Le commerce mondial a diminué de 25 % en volume entre 1929 et 1933, la moitié ou presque de ce recul étant imputable au relèvement des barrières commerciales. Aux États-Unis, l'application du nouveau tarif s'est traduite par une hausse du droit de douane moyen sur les importations taxables, qui est passé de 40 %, un chiffre déjà élevé, à 47 %. [...] Bien que le protectionnisme n'ait pas été à l'origine de la crise des années 30, le renforcement des obstacles au commerce l'a aggravée et, pire encore, a contribué à asphyxier la reprise. La production mondiale est revenue à son niveau d'avant la crise en 1938, mais avec un ratio commerce/PIB inférieur d'environ 20 % à celui de 1929. Bien que les différentes séries de restrictions aient été progressivement supprimées à partir de 1934, il a parfois fallu plusieurs dizaines d'années pour revenir sur les initiatives malheureuses prises entre 1930 et 1932.

DOCUMENT 3

Alternatives économiques, 4 janvier 2019 : « Qui sont les gagnants et les perdants du commerce mondial ? » Jacques ADDA

[La] théorie, dite des avantages comparatifs, présente le défaut majeur d'ignorer l'impact de la demande sur les volumes échangés. Un pays richement doté en produits agricoles, par exemple, aura beau disposer d'un avantage de coût évident dans ce secteur, sa croissance à long terme sera freinée si la demande mondiale pour ces produits s'accroît tendanciellement moins vite que celle des produits industriels. Dès le milieu du XIXe siècle, l'économiste allemand Friedrich List montre la nécessité d'un protectionnisme éducateur destiné à faciliter l'essor des industries naissantes dans un environnement concurrentiel caractérisé par des écarts importants de développement technologique. [...] De fait, une fois leur unité politique réalisée, tant l'Allemagne que les États-Unis appuient leur effort d'industrialisation dans les années 1870 sur un protectionnisme rigoureux. Ils sont imités à la même époque par le Japon, qui met les bouchées doubles pour s'approprier et copier les méthodes d'organisation économique et les techniques de production occidentales. Reproduit selon des modalités différentes dans les années 1960 et 1970 par les nouveaux pays industriels (Corée du Sud, Taiwan, Hongkong, Singapour), ce modèle place la remontée des filières de production au cœur du développement industriel, dans un mouvement qui va de l'aval vers l'amont et du simple au complexe.

« *Les accords de libre-échange : pour ou contre ?* », Rachel CORDONIER, *Iconomix*, 11 novembre 2016.

Pour le comprendre, il faut remonter jusqu'à la théorie de l'avantage comparatif de David Ricardo. [...] En effet, un pays aura avantage à se spécialiser dans la production de biens pour lesquels il est le plus efficace et échanger, plutôt que de tout faire lui-même. [...] Au final, les deux économies profiteront d'une plus grande production car elles utiliseront leurs ressources de manière plus efficace. [...] En utilisant ses ressources de manières plus efficaces et en accédant à de nouveaux marchés, les pays vont pouvoir augmenter leur production. Cet accroissement des quantités produites va permettre de bénéficier de rendement d'échelle, faisant ainsi diminuer les coûts de production. L'effet sera identique dans les autres pays membres de l'accord. Au final, ces éléments combinés devraient permettre une réduction des prix de tous les biens, améliorant en même temps le pouvoir d'achat des ménages pour tous les partenaires profitant du libre-échange. Évidemment, avec un pouvoir d'achat renforcé, ces derniers pourraient également accroître leur demande de biens et services, ce qui générerait de la croissance économique. Les pays entrent ainsi dans une boucle positive. À ces arguments, s'ajoutent d'autres aspects. L'ouverture des frontières augmente la compétition entre entreprises. Pour se défendre, les entreprises se doivent d'innover afin d'être plus attractives, plus compétitives sur le marché international. Le libre-échange va ainsi favoriser non seulement l'innovation, mais également le transfert de technologies puisque le pays est forcé de s'intéresser aux connaissances de ses partenaires commerciaux.

Communiqué de presse, Euler Hermes, Paris 2018

Protectionnisme : selon Euler Hermes, une guerre commerciale mondiale est très peu probable

- Suite aux dernières annonces de Donald Trump au sujet des taxes sur les importations américaines, Euler Hermes a défini trois scénarios d'évolution possible pour le commerce mondial : la partie de poker commercial, la querelle commerciale et la guerre commerciale.
- Le scénario le plus probable est celui de la partie de poker commercial. Il correspond, malgré l'expression de menaces tarifaires importantes, à une hausse modérée des taxes mondiales à l'import de +0,5 point en moyenne.
- Selon l'indicateur de suivi du protectionnisme mondial d'Euler Hermes, les secteurs de l'électronique, des produits électriques, des machines et équipements et de l'automobile sont les plus exposés.

PARIS – 18 MAI 2018 – En mars dernier, Donald Trump décidait de revenir à un protectionnisme tout droit sorti du passé, en imposant des taxes sur les importations américaines. Les représailles de la Chine, la cible principale des Etats-Unis, n'ont pas tardé, et les craintes d'une guerre commerciale ont refait surface.

Outre le fait que les menaces américaines sont généralement suivies de négociations et de compromis, le nombre de secteurs exposés est réduit et les risques de voir la reprise économique mondiale dérailler sont modérés. De quoi prendre du recul face à l'anxiété croissante des marchés quant à la situation.

Récemment, le commerce mondial s'est d'ailleurs plutôt bien porté. Il a cru en volume de +4,8% en 2017 alors que le nombre de barrières protectionnistes a continué d'augmenter (+489 nouvelles mesures en 2017 par rapport à 2016). L'accélération de la croissance mondiale a été assez solide pour compenser les effets modérateurs des nouvelles mesures protectionnistes et a poussé de nombreux pays à s'ouvrir aux échanges internationaux.

Dans sa dernière analyse sur le protectionnisme, Euler Hermes évalue l'impact de la hausse des taxes américaines à l'import sur le commerce mondial en 2018 et 2019. Le leader mondial de l'assurance-crédit définit trois scénarios, qui dépendent du niveau de hausse effectif des taxes sur les importations américaines et des représailles potentielles des principaux partenaires commerciaux des Etats-Unis.

Le scénario le plus probable : hausse modérée de 0,5 point des taxes à l'import dans le monde

Le premier scénario, appelé « partie de poker commercial », correspond à une hausse modérée des taxes sur les importations américaines de +0,5 point (établies à +3,5% aujourd'hui), et à une hausse moyenne des taxes à l'import dans le monde de +0,5 point également (faibles représailles). Ce scénario, qui fait écho aux dernières initiatives protectionnistes de Donald Trump, elles-mêmes utilisées comme instrument de pression pour négocier de meilleurs accords commerciaux, est le plus probable selon Euler Hermes.

Dans ce scénario, les pertes à l'export combinées des Etats-Unis et de la Chine représenteraient 30 Mds USD par an, c'est-à-dire moins de 0,1% du commerce mondial de biens et services.

Pour les Etats-Unis, les impacts attendus sur la croissance, l'inflation et le commerce sont négligeables (de l'ordre de + ou -0,1 point), de même que pour les défaillances d'entreprises (moins de +1 point). Toutefois, les déficits jumeaux pourraient se creuser, de -0,6 point pour le déficit commercial et de -1,1 point pour le déficit budgétaire.

Electronique, électrique, machines & équipements et automobiles sont les industries les plus exposées

A l'échelle bilatérale, les importations d'électronique, de produits électriques et de textile depuis la Chine sont les principaux contributeurs au déficit commercial américain. Ils correspondent aux produits visés par les dernières annonces américaines : équipements industriels et électriques, équipements optiques, véhicules, produits chimiques et métaux. Réciproquement, côté chinois, c'est l'agroalimentaire qui présente le plus lourd déficit commercial.

Les représailles de la Chine ont jusqu'ici concerné l'aviation, les voitures, les produits chimiques et les produits agroalimentaire.

En dehors de la Chine, le Mexique, l'Allemagne, le Japon et le Canada sont les principaux contributeurs au déficit commercial américain, dans les secteurs de l'automobile, des machines et équipements, et des équipements électroniques et électriques. Les autres scénarios sont moins envisageables. Le deuxième scénario envisagé par Euler Hermes, la « querelle commerciale », semble moins probable. Il correspond à une hausse de +2,5 points des taxes à l'import pour les Etats-Unis, mais également pour le reste du monde. Cela conduirait ainsi les taxes américaines à l'import à 6% et les taxes mondiales moyennes à l'import à 8% (représailles considérables envisagées). Enfin, le dernier scénario s'intitule « guerre commerciale », et il est encore moins probable. Il correspond à une hausse des taxes à l'import dans le monde de +8,5 points en moyenne, qui atteindraient alors 12% aux Etats-Unis et 14% dans le monde. La version bilatérale de ce scénario implique une taxe à l'import sur tous les produits en provenance de Chine de l'ordre de 45%, ce qui correspond aux annonces du Président Trump pendant sa campagne. Cette situation n'est plus arrivée depuis le milieu des années 1960.

« Même si le Président Trump tweete moins à propos de celles-ci, d'autres formes de protectionnismes pourraient s'avérer bien plus disruptives que le simple aspect commercial. On peut notamment penser au protectionnisme financier, réglementaire, monétaire, environnemental, sanitaire, ou même relevant de la protection des données et de la propriété intellectuelle. Concernant les risques financiers, le contrôle des capitaux et la manipulation de la monnaie devraient être particulièrement surveillés en cas d'escalade des tensions entre les Etats-Unis et la Chine », explique Alexis Garatti, Responsable de la recherche macroéconomique chez Euler Hermes.

Centre d'Information sur l'Europe, « Fiches sur l'Europe », 12 juin 2001

POURQUOI UN MARCHÉ UNIQUE ?

Le Marché unique, dont la création figure parmi les principaux objectifs du Traité de Rome, garantit la libre circulation des marchandises, des services, des capitaux et des personnes entre les pays de l'Union européenne. La suppression des multiples contrôles douaniers a abouti en 1993 à une véritable zone de libre circulation: les marchés nationaux fusionnent en un seul marché sans frontières intérieures.

Pour les citoyens européens, le Marché unique représente la possibilité de voyager, vivre, travailler dans le pays de leur choix, en conservant leur protection sociale et en voyant leurs diplômes reconnus d'un pays à l'autre.

En tant que consommateurs, ils bénéficient d'un éventail plus étendu de produits et de services, de nouveaux circuits de distribution et de prix plus avantageux. Ils peuvent acheter dans un autre pays et ramener librement pour leur consommation personnelle, vêtements, nourritures, appareils électroniques...

Les entreprises tirent profit de la taille du marché (environ 370 millions de consommateurs avant le dernier élargissement) et de l'intensification des échanges intérieurs: 60% des échanges commerciaux se font entre pays de l'Union européenne. Avec l'élimination des contrôles douaniers entre les quinze pays, les délais et les coûts de transports se réduisent. De plus, les marchés publics de tous les Etats membres sont ouverts à toutes les entreprises des pays de l'Union européenne.

La libéralisation des mouvements de capitaux à l'intérieur du Marché unique a rendu possible celle des services financiers, permettant ainsi aux banques, entreprises et particuliers d'investir leur argent dans la devise et le pays de leur choix. »

Vincent Baudrand, Gérard-Marie Henry, Comprendre la mondialisation, Studyrama, 2006

La libéralisation des échanges commerciaux

La distance comme obstacle au contact, à l'échange, n'est pas seulement physique ; elle est aussi économique, en rapport avec l'existence au niveau international de pratiques protectionnistes (obstacles tarifaires et non tarifaires).

Au sortir de la guerre, tirant les leçons de la phase protectionniste de l'entre-deux-guerres, les principales puissances économiques manifestent la volonté d'éliminer le plus rapidement possible les entraves aux échanges. Sous l'influence des Etats-Unis, désormais première puissance mondiale, elles élaborent en 1947 un accord particulier : le General Agreement on Tariffs and trade (GATT), l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

La libéralisation des échanges s'effectue alors au cours de cycles de négociations commerciales multilatérales (appelées rounds) avec un cercle de nations progressivement élargi et à propos de domaines de plus en plus nombreux et sensibles (des produits manufacturiers aux produits agricoles et aux services).

Depuis 1995, le GATT est devenue une véritable organisation internationale en faisant place à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) instituée par l'Accord de Marrakech (avril 1994) [...].

Globalement, les efforts de libéralisation ont permis une diminution importante des tarifs douaniers appliqués par les pays industrialisés sur les échanges de produits manufacturés : de 40 % en 1947 à 5 % en moyenne aujourd'hui. La baisse apparaît beaucoup plus modérée dans le cas des pays en développement et concernant les autres catégories de produits (produits minéraux, agricoles) et les services (sauf transports, télécommunications et services financiers).

Les échos, 8 mars 2004

La « nouvelle théorie du commerce international »

Les théories du commerce international développées par Ricardo, puis par E. Heckscher, B. Ohlin et P.-A. Samuelson (HOS) ont dominé l'analyse économique jusqu'à la fin des années 1970. Au-delà de leurs différences, elles reposent sur deux points communs essentiels : une hypothèse de concurrence parfaite et une explication des échanges internationaux à partir des caractéristiques des nations (les différences des techniques de production chez Ricardo, les différences dans les dotations factorielles chez HOS). A partir des années 1980, un ensemble de travaux propose une conception radicalement distincte, qui emprunte les outils de l'organisation industrielle. Ce basculement est d'autant plus aisé que, comme l'indique Paul Krugman, l'un des auteurs essentiels du nouveau courant, le commerce international est réalisé de manière essentielle par des secteurs qui, sur un plan domestique, sont caractérisés comme des oligopoles. La nouvelle théorie du commerce international va donc permettre de mettre fin à une coupure analytique injustifiable entre les niveaux national et international.

La nouvelle théorie du commerce international introduit donc des explications fondées sur la concurrence imparfaite. Ainsi, la représentation de la production et du fonctionnement des marchés se fait dans un monde où existent des rendements d'échelle croissants, la différenciation du produit, des marchés oligopolistiques, une concurrence entre firmes qui repose sur des investissements en recherche et développement. La prise en compte des économies d'échelle conduit notamment à donner un rôle à la taille des nations, qui peut expliquer certains échanges internationaux en raison d'un développement initial des firmes sur un marché important. Elle peut aussi expliquer la concentration géographique d'une industrie donnée, avec le développement d'une offre de services utilisés par tous les producteurs et d'une offre de travail spécialisé, comme dans la Silicon Valley. L'existence de telles économies a pour effet de favoriser, toutes choses égales par ailleurs, les nations qui produisent des volumes importants. Ainsi, une nation entrée la première dans la production d'un bien ne pourra pas être concurrencée par une autre, avantagée par un taux de salaire plus faible, mais qui ne peut accéder à un niveau de production suffisant pour bénéficier des économies d'échelle. Dans ce cas, la taille du marché intérieur d'une nation peut expliquer le commerce international et la spécialisation internationale est stable, même si les avantages comparatifs se modifient ; enfin des « accidents historiques » conduisant à la production d'un bien dans un pays spécifique peuvent expliquer la création des flux commerciaux internationaux.

L'introduction de la différenciation du produit permet, quant à elle, d'expliquer le commerce intra-branche, c'est-à-dire l'existence simultanée d'importations et d'exportations d'un même bien : les consommateurs ont un goût pour la variété qui est accru par les productions étrangères, les échanges internationaux portant sur des variétés différentes du bien.

La nouvelle théorie est, par ailleurs, à l'origine d'une intégration originale des firmes multinationales et du commerce international, alors que les théories traditionnelles ignorent l'existence des firmes multinationales. Elle met en évidence un motif particulier d'investissement direct à l'étranger, celui de préemption d'un marché. Ainsi, dans le cas d'un modèle de duopole, il est possible de démontrer que l'implantation à l'étranger d'une firme a pour but d'empêcher l'installation d'un concurrent local.

La nouvelle théorie a également développé une analyse normative qui constitue sans doute le volet le plus connu. Ses préconisations de politique commerciale sont, sous certaines hypothèses, favorables au protectionnisme. La théorie traditionnelle obtient un résultat fondamental : dès lors que la concurrence est parfaite, le libre-échange est optimal. En revanche, la protection peut être justifiée lorsque cette hypothèse est relâchée, comme dans les cas du grand pays ou d'une industrie à des effets externes positifs. La nouvelle théorie, reposant sur une analyse en termes de concurrence imparfaite, développe au contraire des justifications fortes à une intervention publique par le biais de politiques industrielle ou commerciale. James Brander et Barbara Spencer ont développé un modèle d'oligopole avec des firmes qui font des dépenses de R&D conduisant à une diminution des coûts de production. L'intervention des pouvoirs publics d'un pays modifie la concurrence entre les deux firmes et permet d'améliorer la profitabilité de la firme nationale au détriment de la firme étrangère. Cependant, cette analyse des politiques publiques a été fragilisée par de nombreuses critiques, au point que Paul Krugman, tout compte fait, est devenu un défenseur du libre-échange.

Ainsi, les apports essentiels de la nouvelle théorie résident plus dans l'explication des échanges et l'intégration des firmes multinationales dans l'analyse que dans ses prescriptions en matière de politique commerciale. La nouvelle théorie du commerce international constitue un ensemble théorique encore en constitution, caractérisé par de nombreux travaux théoriques et des tentatives de vérification empiriques de plus en plus nombreuses. Cependant, elle ne propose pas une explication générale du commerce international : elle est cantonnée aux échanges des produits industriels qui peuvent bénéficier d'économies d'échelle et qui peuvent être différenciés, c'est-à-dire à la partie la plus dynamique des échanges internationaux. En revanche, la théorie traditionnelle peut garder sa pertinence, notamment pour rendre compte du commerce entre pays ayant des niveaux de développement différents.